

Communiqué de presse
27/01/2022

J-30 avant la fin des négociations commerciales : des perspectives d'atterrissage alarmantes

LA GUERRE DES PRIX ENTRE DISTRIBUTEURS MENACE LA PÉRENNITÉ DES FILIÈRES ALIMENTAIRES

A l'issue du troisième comité de suivi et à un mois de la fin des négociations commerciales prévue le 1^{er} mars, l'ANIA, l'Ilec et La Coopération Agricole tirent, une fois de plus, la sonnette d'alarme.

Face à une flambée inédite du cours des matières premières (agricoles, emballages, énergies), associée à un contexte de crise sanitaire affectant fortement le secteur agroalimentaire (production, logistique, transport), les industriels se retrouvent dans une situation inquiétante.

Malgré l'affichage par la plupart des distributeurs d'une prise en compte de la hausse des matières premières agricoles, imposée par la loi EGalim 2, on est loin du compte : pour mieux rémunérer les producteurs, mieux répartir la valeur dans l'ensemble de la chaîne et reconquérir notre souveraineté alimentaire, tout en assurant la compétitivité de nos entreprises et la mise en œuvre des transitions. Il est indispensable de prendre en compte la totalité des coûts, ceux qui ne sont pas agricoles pouvant représenter jusqu'à 60 % des coûts de production des entreprises.

La guerre des prix imposée par les distributeurs depuis tant d'années doit maintenant prendre fin. Aussi, nos trois organisations appellent les enseignes de la distribution à :

- Prendre en compte l'ensemble des hausses de coûts subies par les entreprises agroalimentaires et accepter des hausses de tarifs qui sont raisonnées et raisonnables ;
- Cesser l'application de pénalités logistiques indécentes et délétères dans un contexte de crise qui appelle à la responsabilité de chacun.

Aucun responsable ne saurait accepter qu'une fois de plus la bataille des parts de marchés que se livrent les distributeurs soit menée en sacrifiant les autres maillons de la chaîne alimentaire. Ces négociations commerciales doivent s'inscrire dans une logique de cycle vertueux, du producteur jusqu'au consommateur, en préservant la pérennité des entreprises de la filière agricole et alimentaire partout sur le territoire, ainsi que les emplois générés.

Il ne reste qu'une trentaine de jours pour agir avant la fin de ces négociations commerciales : chacun doit prendre ses responsabilités si l'on veut continuer de garantir à nos concitoyens une alimentation française, saine, sûre et responsable.

L'ANIA, La Coopération Agricole, l'Ilec représentent près de 90% des produits alimentaires vendus en magasin.

À propos de L'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 30 syndicats métiers et 17 associations régionales, représentatives de 15 479 entreprises alimentaires en France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 433 579 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation.

www.ania.net

Contact presse : Benjamin Le Sant - blesant@ania.net - 06 79 88 14 34

À propos de La Coopération Agricole

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française. Représentant 40 % de l'agroalimentaire du pays, 2300 entreprises coopératives constituent ce mouvement, dont 93% de TPE-PME, partout sur les territoires, en réunissant 3 agriculteurs sur 4 et 190 000 salariés (filiales incluses).

www.lacooperationagricole.coop

Contact presse : Guillaume Le Hoan - glehoan@lacoopagri.coop - 07 62 68 33 63

À propos de l'Ilec

L'Institut de liaisons des entreprises de consommation regroupe quatre-vingt-dix entreprises fabriquant des produits de marque de grande consommation (PGC), de notoriété nationale et internationale, alimentaires et non alimentaires. Les entreprises de l'Ilec pèsent près des deux tiers du CA des PGC en grandes et moyennes surfaces, soit 42 milliards d'euros dont la moitié dans les filières agricoles françaises. L'activité du millier d'établissements français des adhérents de l'Ilec, sites de production, de logistique ou tertiaires, représente plus de 500 000 emplois.

Contact Presse : Agence Pressario - Sylvie Vincent – sylvie@pressario.fr - 06 62 76 57 30